

Gland, le 25 février 2024

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Rapport de la Commission technique

Préavis municipal n° 55 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre d'un budget participatif comprenant l'achat d'une plateforme participative digitale

La Commission technique (COTECH) composée de :

Mme	Ahimara Buffat	UDC, 1er membre & rapporteur
Mme	Regina Bovet	GDG
M.	Christophe Lovis	PS, Les Vert-e-s
Mme	Isabelle Kunze	PLR
M.	Arnaud Durand	Hors-parti

s'est réunie le 19 février au complet.

Remerciements

Les membres de la COTECH remercient Madame Christine Girod, Syndic et Monsieur Gilles Davoine, Municipal en charge du dossier, Monsieur Julien Ménoret, chef du service des finances et de l'économie et Madame Nathalie Jacquemont pour les informations et éclairages fournis.

Préambule

La présente demande de crédit d'investissement de CHF 154'500.- vise l'acquisition d'une plateforme digitale participative ainsi que le budget pour la réalisation des premiers projets citoyens.

Discussion

La COTHEC souhaitait principalement savoir les raisons qui ont conduit au choix de la plateforme digitale DECIDIM plutôt qu'une autre, ainsi que d'apporter un éclairage aux diverses questions posées lors de la séance du Conseil Communal du 8.2.2024

1. Pourquoi le choix s'est-il porté sur la plateforme DECIDIM ?

À la suite d'une large analyse menée par la Municipalité, il a été constaté que la plateforme DECIDIM était utilisée par toutes les villes étudiées ayant mis en place un budget participatif.

Les seules alternatives possibles étaient des prototypes pour des projets participatifs simples différents d'un budget participatif. L'autre solution serait un développement spécifique à des coûts nettement supérieurs. *La commune travaille activement depuis le printemps 2023 sur sa politique participative, et cela dans le cadre du projet « développer la politique de participation citoyenne » qui est un des projets du plan d'action Gland Ville des idées- Smart city présenté le 1er juin 2023 aux Gandois.*

Une collaboration a été développée avec l'Université de Lausanne et une méthodologie est en cours d'élaboration. Sur cette base méthodologique et sur son application (en 1er sur le projet Budget participatif, puis sur plusieurs autres projets qui restent encore à définir), une politique participative sera formalisée.

Il est à noter que le choix de ladite plateforme a été fait par l'équipe OINFO de la commune. Pour des raisons de sécurité, elle sera indépendante et autonome des systèmes informatiques. De plus, il n'est pas prévu de développer une application destinée aux smartphones car cela serait trop dispendieux. En revanche, il sera tout à fait possible d'y accéder sur un smartphone via internet.

2. Retour d'autres villes

Plusieurs entretiens ont été établis par la Ville de Gland auprès d'autres communes : Lausanne, Prilly, Renens, Château d'Oex, St-Maurice et Neuchâtel. Ces divers entretiens ont permis à la Commune de construire le projet tel que présenté tout en ayant conscience des risques (charge des services de l'administration, inclusion des personnes allophones) et des éléments positifs.

3. Quid du montant de CHF 100'000.—alloué vs celui de CHF de 200'000.—de la Ville de Lausanne ?

Il est à relever que le budget de la ville de Lausanne est contrairement au projet ici présenté récurrent. Il y a eu depuis 2019 jusqu'en 2023 pour la Ville de Lausanne un montant de CHF 625'000.—alloué et non de CHF 200'000.—qui ne concerne que l'année 2023. Pour la Ville de Gland, une récurrence n'est pas proposée.

4. Montant par projet et exemples

La Municipalité n'a pas prévu de montant maximum alloué par projet hormis celui de l'enveloppe de CHF 100'000.- Ceci afin de ne pas exclure un projet d'ampleur intéressant.

Un règlement officiel sera édité afin d'accompagner les porteurs de projets.

M. Lovis fait remarquer que les critères de sélection doivent être simples et point trop exigeants, dans le but de faciliter le travail de la commission en charge de la sélection avant le choix définitif par Municipalité et surtout de ne pas dissuader les porteurs d'idées par un mécanisme trop administratif, compliqué ou chronophage.

Les projets listés dans le préavis ont été donnés à titre d'exemple et il s'agira aux habitants de Gland de proposer des projets proches des habitants. Les aires de jeux inclusives sont destinées à toutes les personnes (y compris les personnes ayant des handicaps) et les jeux pourraient être intergénérationnels.

5. Suivi par la COFIN des coûts

Sur le plan financier, la Municipalité s'engage à communiquer sur l'état de consommation du crédit d'investissement accordé via les canaux officiels :

- Le plan des investissements (section crédits d'investissement en cours), publié annuellement en annexe du budget ;

- Lors de l'annonce du bouclage du préavis au Conseil communal.

De plus, si la Municipalité soumet une deuxième édition, *elle communiquera bien entendu de manière complète et transparente sur les aspects financiers, opérationnels, politiques et sociaux du projet.*

Conclusions

Au vu de ce qui précède, la COTECH recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis municipal n° 55, soit :

- D'accorder le crédit de CHF 154'500.- et d'autoriser la Municipalité d'une part à financer les projets des habitants dans le cadre du budget participatif et d'autre part à acquérir la plateforme digitale DECIDIM.

Signatures des membres de la Commission

Ahimara Buffat, 1 ^{er} membre	Regina Bovet, GDG
Christophe Lovis, PS-Les Vert-e-s	Isabelle Kunze, PLR
Arnaud Durand, Hors-parti	